

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - avril 1998 - n°19

Débat du mois - L'Afrique des ressources minières

Edito

Des mots et des images ?

Pour une fois l'actualité a bien servi l'Afrique et l'Afrique subsaharienne. En moins d'un mois, un ghanéen, discret fonctionnaire international, a sauvé la paix du monde. Le pape, le plus international des vicaires du Christ, a rendu visite au plus grand pays africain. Le président de la plus grande puissance du monde est venu en famille pendant un voyage de 11 jours visiter six pays de ce continent afin de convaincre ses compatriotes de s'y intéresser.

Nous ne voudrions pas être dupes, ni tomber dans l'afro-optimisme. Après le continent en perdition, voici la nouvelle frontière, la renaissance africaine, que sais-je encore ? Certains propos qui montrent l'Afrique comme un nouvel Eldorado pour multinationales en quête d'investissements à profits faciles et rapides paraissent aussi peu sérieux que ceux qui étaient tenus hier sur la pauvreté et l'incapacité africaines. Mais il est réjouissant de constater que les politiques et les médias s'intéressent à nouveau à ce continent et le voient "autrement".

Ne boudons pas notre plaisir, nous qui à la CADE depuis bientôt trois ans portons un "autre regard sur l'Afrique". Et si la tournée africaine de Bill Clinton marquait la fin d'un certain afropessimisme ? Au moins en mettant un point final à certains discours et à une certaine vision des réalités africaines ? En montrant de la façon la plus concrète et la plus tangible que l'Afrique n'est pas sortie de l'histoire, Bill Clinton n'aura pas seulement fait une belle opération médiatique et politique à usage interne et externe, il aura, en ce deux centième anniversaire de l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises, après Kofi Annan, et Jean-Paul II, illustré ce propos d'Aimé Césaire :

"car il n'est point vrai que l'oeuvre de l'homme est finie
que nous n'avons rien à faire au monde
que nous parasitons le monde
qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde
mais l'oeuvre de l'homme vient seulement de commencer. (...)
et il est place pour tous au rendez-vous de la conquête."

Michel Levallois

Les enjeux miniers en Afrique

Dans l'évaluation des forces et des chances de l'Afrique qui vont tracer les contours de ce continent pour demain, la CADE se devait de faire le point sur les ressources minières, après avoir évoqué les autres activités, agricoles, populaires et tout dernièrement, le pétrole. L'or et les diamants font des mines un sujet quelque peu fantasmagique qu'il est d'autant plus nécessaire d'aborder que les enjeux miniers sont revenus sur le devant de la scène.

Les compagnies minières ont pesé pour l'abolition de l'apartheid. Quel rôle ont elles joué au dans l'ex-Zaïre ? L'or fera-t-il de Afrique de l'Ouest un nouvel Eldorado ? Autant de questions auxquelles Jean-Claude Sémama, professeur à l'Ecole de géologie de Nancy et Chemsdine Sow, géologue mauritanien, ont apporté des réponses lors de la rencontre-débat du 1^{er} avril dernier.

Coïncidence : un Forum minier organisé par la Commission européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest avec le CDI et l'UDEAC se tenait à Accra au même moment.

M.L.

Les mines d'Afrique : fantasmes et réalités

Selon Jean-Claude Sémama, "L'Afrique des ressources minières" est généralement présentée sous une "image tronquée, déformée" car les analyses faites par les médias font trop souvent la part belle à certains mythes qui masquent des réalités et des enjeux politiques et économiques simples. Soucieux de porter un regard plus réaliste sur la place de l'Afrique dans la production minière mondiale, Monsieur Sémama a dégagé des constats et des idées simples en s'appuyant sur des tableaux.

Valeur de la production minière au km²

(en milliers de dollars)

Moyenne mondiale : **1,12**

Australie : **2,03**

Amérique du Sud : **1,08**

Amérique Centrale et du Nord : **1,07**

Eurasie : **0,71**

Afrique : **0,55**

Afrique du Sud : **9**

Afrique (sans l'Afrique du Sud) : **0,19**

construction d'infrastructures, de villes, de ports ou d'établissements de formation technique. De plus, la rente minière qu'ils génèrent est relativement stable sur le long terme, même si le montant peut fluctuer épisodiquement. Enfin, ces projets peuvent "intégrer en aval des transformations", c'est-à-dire engendrer des industries de transformation et ainsi permettre aux pays producteurs de percevoir la valeur ajoutée. Ainsi, l'ex-Zaïre et la Zambie se sont lancés dans la métallurgie du cuivre et du cobalt. Jusque dans les années 80, ces projets étaient courants, mais ils progressent désormais très lentement. En effet, leur rentabilité financière étant très faible, ils ne représentent pas d'attraits pour les capitaux privés. De plus, il existe une absence totale de tensions sur les approvisionnements. Enfin, dans un contexte d'instabilité politique et institutionnelle, le temps de retour très lent de ces projets fait courir des risques financiers importants aux exploitants.

Les projets de moyenne et courte durée, nombreux en ce moment, durent de huit à quinze ans et concernent la plupart du temps la mise en exploitation de gisements d'or. Le principe qui les guide est d'ajuster la capacité de la mine en fonction des réserves découvertes par les géologues, pour que la mise en exploitation ne s'étale pas au-delà de 15 ans. Ils comportent l'avantage de "faire parler d'eux", car plusieurs centaines de sociétés anglo-saxonnes se sont lancées dans ce type d'activité en Afrique.

Mais leur courte durée de vie comporte certains désavantages. En effet, dans les cas où un très faible nombre de gisements sont exploités, l'effort d'exploration et d'investissement doit être sans cesse poursuivi pour garder le même niveau de production et pérenniser la rente. Une politique active doit être menée pour entretenir le boom provoqué par le démarrage du projet.

En outre, ce type de projet ne nécessite

Refusant les analyses globalisantes qui verraient "l'Afrique minière" comme un tout homogène, Monsieur Sémama souligne que les ressources minières renvoient à "des réalités économiques et industrielles différentes n'ayant pas le même sens en termes de contraintes et de développement". Il existe en effet quatre types de projets, sous-tendus par des logiques différentes.

Nature et impact des différents types de projets miniers

Les projets lourds à longue durée de vie nécessitent un investissement important, de 500 millions à 1,5 milliards de dollars et ont une longue durée de vie, plus de vingt ans. Ils concernent l'exploitation du fer, de la bauxite, du phosphate et parfois des métaux de base, tels que le cuivre et le cobalt dans l'ex-Zaïre ou l'exploitation de l'uranium au Niger.

Ce type de projet comporte plusieurs avantages. Ils contribuent en effet au développement en permettant la

Place de l'Afrique dans la production mondiale

Australie : 13,2 %

Afrique du Sud : **8 %**

Guinée : **1,4 %**

Ghana : **0,5 %**

Ex-Zaïre : **0,7 %**

Zambie : **0,6 %**

(source : Ministère de l'Industrie, 1995)

Sur l'échiquier mondial, l'Afrique est mal placée

La lecture de ces tableaux révèle que l'Afrique représente moins de 20 % de la production mondiale au km². Ce ne sont pas les ressources qui manquent, mais ce continent est moins bien mis en valeur au point de vue géologique que l'Amérique du Sud notamment. A cette échelle, on ne peut imputer ce déficit à une quelconque fatalité de la nature, mais plutôt à l'action des hommes.

pas la création d'infrastructures et n'a donc pas d'effet démultiplicateur pour le développement du pays concerné. Jean-Claude Sémama a cité l'exemple d'une mine d'or au Mali qui a rapporté 250 millions de dollars sur 14 ans et permis la création de 420 emplois nationaux. C'est bien mais c'est insuffisant pour développer un pays. La mine ne peut faire vivre à elle seule un pays.

Le troisième type de mine est "la petite mine industrielle mécanisée". Dépourvues d'investissements internationaux, ces exploitations sont souvent conduites par des entrepreneurs de travaux publics. Cette activité est répandue notamment au Zimbabwe. Prise individuellement, aucune de ces mines n'a d'impact important sur l'économie locale, mais le cumul d'une centaine de mines forme un véritable tissu d'activités qui représente un poids important. Ce type de projet correspond à l'exploitation des pierres ornementales, qui ne nécessite pas de gros capitaux mais un grand savoir-faire.

L'activité artisanale est une tradition dans plusieurs pays d'Afrique, notamment à Madagascar. Elle est selon Jean-Claude Sémama "à cheval entre la petite activité villageoise et le grand rush, du type de la ruée vers l'or ou les pierres précieuses". Cette activité joue un rôle positif en attirant l'attention des géologues sur le potentiel d'une région. Ainsi, les mines du nord du Niger ou du Burkina-Faso ont-elles été découvertes par des paysans, avant que les sociétés industrielles à plus haute technologie ne prennent le relai. De plus, l'activité artisanale apporte certes des suppléments de revenus aux petits exploitants mais ils travaillent dans des conditions d'hygiène, de misère et de sécurité déplorables, et sont souvent exploités par les notables locaux. Enfin, le commerce des matières précieuses, telles que l'or ou les diamants est souvent la source de circuits clandestins d'argent qui alimentent notamment l'évasion des capitaux, les trafics de drogue ou d'armes. Le diamant joue un rôle non négligeable dans la géopolitique africaine, comme l'a démontré Olivier Vallée dans son ouvrage "Gemmocraties".

La grande variété d'exploitations minières rend difficile la conception de politiques

internationales adéquates. Ainsi la Banque Mondiale s'est-elle intéressée à la fois aux projets de type 1 ou de type 4, mais elle a dû mettre au point des approches différentes. Au niveau national, il est également difficile de mettre au point une législation qui ne condamne pas un type de projet au profit d'un autre, à l'exemple de Madagascar, qui privilégie délibérément l'artisanat au détriment des grands projets, qui pourraient pourtant avoir un impact économique plus important.

Zaïre : "L'opération à caractère politique n'a pas bénéficié aux sociétés minières américaines".

On assiste actuellement à "un reménagement sur la scène minière africaine" remarque Jean-Claude Sémama, mais il convient de se distancier de l'image des récents événements couramment véhiculée. Lors de l'avènement de Laurent Désire Kabila au Zaïre, les médias ont en effet présenté les rencontres entre le nouveau dirigeant du pays et les hommes d'affaires américains, encouragés par leur gouvernement, comme une tentative de faire main basse sur les ressources minières du pays. Or, sur six projets d'envergure internationale au Zaïre, on en dénombre aujourd'hui un seul aux mains de l'American Mineral Field, et ce contrat semble avoir été récemment rompu : les autres appartiennent au Canada qui en possède trois, à l'Afrique du Sud et à la Pologne. Jean-Claude Sémama propose deux interprétations de cette distorsion entre la réalité et notre perception des faits : soit la tentative d'appropriation des ressources minières a été réelle, mais elle a échoué ; soit, l'image véhiculée était fautive.

"Quels sont les enjeux miniers pour les sociétés internationales en Afrique" ?

La question des enjeux miniers mérite une étude attentive, où il s'avère nécessaire de balayer un certain nombre d'idées reçues et d'étudier plus objectivement les réelles niches de profit en Afrique.

Lenjeu de l'approvisionnement mondial n'est pas primordial puisqu'il n'existe aujourd'hui pas de tensions sur les approvisionnements. La seule substance ayant un certain intérêt stratégique en Afrique est le manganèse, dont les ressources sont mal réparties à travers le monde mais présentes en Afrique du Sud.

Les seconds enjeux sont ceux de l'approvisionnement d'une filière dans un groupe industriel, motivés par une stratégie d'intégration verticale. Ils ne sont plus d'actualité. La Cogéma continue à s'intéresser au cycle de l'uranium, en assurant à la fois la prospection et la mise en exploitation mais ce n'est qu'une exception. En général, on assiste plutôt à la dissociation des chaînes verticales. Ainsi Péchiney, qui s'approvisionne en bauxite (en Guinée notamment) pour la transformer en alumine puis en aluminium, semble désormais préférer acheter l'alumine sur le marché international et se concentrer sur l'aval. De même, parmi les six grands groupes installés dans l'ex-Zaïre, seule l'entreprise polonaise obéit à une stratégie verticale.

Les enjeux de profits sont les plus évidents et ils motivent "le déferlement de sociétés anglosaxonnes sur l'Afrique". Il est cependant nécessaire d'étudier de plus près les niches qui génèrent des gains importants, et elles sont rares.

En ce qui concerne l'Afrique, bousculant une idée préconçue, Jean-Claude Sémama a déjà précisé que les gros projets, concernant notamment le fer, ne sont pas très rentables. L'intérêt porté à l'Afrique provient du fait qu'elle est "mal développée au point de vue minier" et que la probabilité d'y trouver un très beau gisement y est plus forte qu'en Australie ou au Canada.

La première niche de profit est la reprise de déblais miniers à teneur élevée qui avaient été auparavant négligés. Cette activité intéresse les sociétés car elles traitent des tas de minerais exposés à l'air libre. Il n'est en outre pas nécessaire de creuser une mine, les entreprises se contentent de construire une usine, ce qui diminue le risque politique encouru en raison de la brièveté de l'opération. Sur les six projets conduits au Zaïre, trois sont de ce type. ►

► Une autre niche de profit réside dans l'amélioration du management technique d'exploitations auparavant mal gérées, ce qui permet d'accroître des marges de productivité. Seules une quinzaine de sociétés ont su développer un savoir-faire suffisant pour mener à bien ce type de stratégie, notamment des entreprises sud-africaines. Jean-Claude Sémama a cité l'exemple de la Zambie ou de l'ex-Zaïre où certaines exploitations minières coûtaient il y a 5 ans deux fois plus cher qu'au Chili ou aux Etats-Unis.

Enfin, une centaine de sociétés, appelées "juniors-entreprises" peuvent générer des bénéfices considérables, représentant souvent plusieurs fois la mise de fonds. De capitaux faibles, elles ont une vocation d'exploration uniquement, et leur objectif est de découvrir des réserves partielles (d'or et de diamants souvent) pour les revendre à d'autres sociétés qui assureront la mise en exploitation.

Cependant, certains gouvernements africains ne sont pas préparés à cette stratégie et leur législation ne permet pas la cession des droits miniers. C'est le cas en Mauritanie, mais pas en Namibie et au Ghana.

Conformément à l'esprit qui anime la CADE, Jean-Claude Sémama a finalement bien confirmé qu'il est nécessaire aussi dans ce domaine, de faire un travail sur le regard que nous portons sur l'Afrique. En effet, l'engouement provoqué par telle ou telle découverte masque trop souvent des enjeux plus méconnus et des réalités plus complexes. Une société minière traditionnelle est en soi est un objet économique intéressant, avec un enjeu important localement, mais cet exposé démontre que les facteurs de réussite d'une entreprise minière sont multiples. Les enjeux miniers sont de différentes natures et il apparaît nécessaire de les juger à l'aune de l'impact qu'ils ont, de les appréhender à leur juste valeur. ■

La Mauritanie : une grande diversité minérale

Chemsdine Sow, géologue mauritanien a illustré les données théoriques de la typologie exposée par Jean-Claude Sémama.

D'une surface de 2,37 millions de km² et peuplée de 2,5 millions d'habitants, la Mauritanie a très tôt affirmé sa vocation minière puisque les campagnes d'exploration et les études de faisabilité ont démarré en 1946. Cependant, la prospection a été freinée par la désertification et la rareté de l'eau.

La Mauritanie est caractérisée par une grande diversité minérale : les principaux pôles d'intérêt économique sont les gisements de fer, situés au Nord du pays, mais on trouve aussi du cuivre et de l'or, des réserves de gypse (dans le bassin côtier à l'ouest de Nouakchott), ainsi que du phosphate au Sud. L'activité minière économique mauritanienne repose en grande partie sur les projets de longue durée qui exploitent les gisements de fer des trois sites du Nord. Le pays se place au douzième rang mondial dans la production de fer avec 12 millions de tonnes par an et il alimente le marché français. La qualité et la quantité produites sont satisfaisantes puisque plusieurs variétés de fer sont exploitées, et le volume d'extraction atteint dans certains cas plusieurs milliards de tonnes. L'exploitation a démarré en 1963 par la société à capitaux étrangers Minferma (Mines de fer de Mauritanie) ; depuis la nationalisation de 1973, l'Etat détient 67% de cette société mixte. Jusqu'en 1980, elle assurait l'exploitation de l'ensemble des mines du pays, tandis que l'Office mauritanien de recherche géologique avait en charge l'exploration. Mais, avec la chute des cours du fer la société étatique s'est concentrée sur l'exploitation et la recherche du fer, tandis que l'exploitation des autres minerais était cédée à d'autres opérateurs, notam-

ment franco-australiens pour l'or et les diamants. Actuellement, une politique de diversification est en cours et la société s'intéresse à la recherche de pierres ornementales. La première génération d'ingénieurs mauritaniens était formée en France dans les années soixante, puis, des programmes de formation ont été mis en place dans les pays voisins (Maghreb, Egypte, Sénégal, et même Côte d'Ivoire), et dans ex-URSS ou en Chine.

Le fer demeure la principale ressource minière du pays : son exploitation représente 13% du PNB et plusieurs projets d'exploration visant à augmenter les réserves sont en cours.

Les réserves de phosphates situées sur le bassin côtier occidental sont estimées à plusieurs centaines de millions de tonnes, mais le projet de longue durée qui doit assurer l'exploitation des mines n'en est qu'à la phase de faisabilité.

Le gypse, localisé dans la région de Nouakchott est exploité dans le cadre d'un projet à moyenne durée de vie. Ce minerai est traité sur place pour la fabrication de plâtre et le projet est en phase d'exploitation. Des études sont menées dans le but d'agrandir les usines et d'augmenter le volume d'extraction, l'objectif étant d'accroître la rentabilité et d'éventuellement exporter du plâtre. Un autre projet de type 2 s'intéresse aux mines de cuivre, qui contiennent également de l'or. Ces gisements ont été exploités entre 1971 et 1978, mais ils ont par la suite été abandonnés car les installations étaient prévues pour traiter uniquement un certain type de cuivre. La présence de déblais miniers permet aujourd'hui le redémarrage du projet avec des capitaux australiens et

mauritaniens. Il est prévu d'exploiter le cuivre et d'extraire l'or des déblais miniers. Une petite mine mécanisée assure l'extraction de l'or présent dans les mines de cuivre. Ce projet atteint sa phase terminale, mais l'activité sera poursuivie dans le cadre du projet mentionné ci-dessus. L'artisanat minier concerne l'exploitation du sel gemme, consommé sur place, et l'extraction des coquilles pour fabriquer du gravier. Il existe aussi des projets de recherche notamment d'or et de diamants.

Une intense mutation

Après une période de stagnation, l'activité minière mauritanienne connaît aujourd'hui une intense mutation. Après s'être contenté de projets lourds, le gouvernement mène désormais une politique de diversification des productions et des investisseurs. Les campagnes de prospection attirent en effet désormais des capitaux étrangers anglophones, canadiens, américains ou australiens. Ce pays aux potentialités sous-exploitées a de bonnes perspectives d'avenir.

Jean-Claude Sémama a cependant apporté un bémol à ces perspectives encourageantes en démontrant que la rentabilité financière de ces projets lourds était faible. La longueur des transports et la faible quantité produite sont des inconvénients qui n'ont pu être surmontés, faute d'investissements adéquats. Au Brésil par exemple, la production s'élève à 32 millions de tonnes par an (contre 12 en Mauritanie) et la contrainte de transport a été minorée par la construction de voies ferrées, si bien que la marge bénéficiaire entre prix de vente et coûts de production est de 100 %, alors qu'en Mauritanie, elle n'est que de 10 %.

Les entreprises minières s'engagent aujourd'hui dans une course aux gains de productivité, qui reposent sur les capacités d'investissement et d'innovation. Aujourd'hui, la rentabilité ne dépend plus seulement du développement du volume de production, mais de la compétitivité de l'entreprise minière face aux leaders mondiaux.

Propos recueillis par CM

Le scandale géologique du Zaïre : illusion ou réalité ?

Dans la discussion, nous avons retenu plusieurs questions relatives à la situation de l'ex-Zaïre. J.-C. Sémama a souligné que le déficit de la production minière zaïroise est antérieur aux événements politiques et aux destructions de voies de transport. La production de l'ex-Zaïre est en effet tombée à 10 % de ce qu'elle était il y a 10 ans, et ce déclin a été régulier. Le vol de cobalt représente toujours 10 à 15 % de la valeur produite. Les gisements zaïrois sont à très haute teneur, 2,5 % alors que la teneur du cuivre des minerais exportés des Etats-Unis d'Argentine ou du Chili est comprise entre 0,6 et 0,7 %. Mais, à l'échelle mondiale, les grandes réserves ne sont pas dans l'ex-Zaïre. En réalité, il s'agit surtout *"d'un scandale de mise en valeur : le Chili, par exemple, a des ressources certes importantes, mais moins riches et plus difficiles à extraire. Et pourtant,*

ses mines rapportent plus". La Gécamines qui exploite le cuivre zaïrois, s'est contentée d'extraire les minerais les plus riches, n'a pas de politique d'exploitation intense, et n'a pas investi en conséquence. Pourtant, *"la solution aurait été d'augmenter la production, donc de rationaliser et d'optimiser l'outil productif (...) L'avenir de ces ressources passera par un changement radical de politique. Pour l'instant on récupère les déchets de mines, mais c'est une stratégie à court terme"*. Dans le meilleur des cas, il faudra attendre 6 ou 7 ans pour retrouver le niveau de production antérieur au déclin. "Scandale commercial ?" : une société canadienne a négocié un droit d'entrée sur des gisements et payé les réserves en-dessous du quart de leur valeur, payable en 72 mois. On peut cependant considérer que ce rabais de 75 % correspond à une "prime de risque". ■

Le poids des sociétés minières françaises

Le budget prévisionnel sur cinq ans de "La Source Compagnie minière", compagnie franco-australienne dans laquelle les français sont représentés à 40 %, est de 50 millions de dollars par an, soit environ 20 millions pour la France. Mais ces chiffres paraissent faibles au regard du budget total de l'exploration minière en Afrique, qui s'élève à 870 millions de dollars, dont 40 % est assurée par des compagnies sud-africaines, pour un budget de 500 millions de dollars (chiffres de 1995). La France n'a en effet pas défini de politique minière globalisée à l'échelle de l'Afrique. Le déclin de son activité minière a débuté dès les années 60 lorsque les exploitations

de la métropole ont fermé par vieillissement, épuisement des réserves ou mutation du marché (ce fut le cas du fer). Les grandes sociétés n'ont pas saisi les opportunités à l'étranger qui s'offraient à elles, souvent par absence de techniques de management moderne, a souligné Jean-Claude Sémama. Selon lui, *"les sociétés françaises sont restées prisonnières de leurs habitudes car elles n'ont pas su se positionner pour l'avenir et se présenter en promoteur de projet"*. Ainsi, la France, qui s'était intéressée au charbon du Mozambique, s'est contentée de conduire des études d'ingénierie et n'a pas eu la volonté de convaincre les pouvoirs publics d'en faire un enjeu politique. ■

Michel Rocard à la Coordination Sud : l'Europe a-t-elle une politique étrangère ?

Nous voudrions vous faire part de quelques uns des propos que Michel Rocard a tenus à Paris rue Dubail à l'invitation d'Hubert Prévot, Président de la Coordination Sud. Il devait répondre à la double question : l'Union européenne a-t-elle le projet, au moins le désir d'avoir une politique étrangère commune ? et en particulier pour le Sud et pour l'Afrique.

Non, a répondu l'ancien Premier ministre à la première question. Pour des raisons culturelles et historiques, seule la France a une vision de l'Europe comme puissance, d'une Europe qui rayonne et déborde son espace territorial. Souvenir des brûlures de la dernière guerre et des décolonisations, déclin démographique, nos voisins n'ont pas l'ambition de s'occuper du monde. Leur opinion publique dit oui au commerce, non à la guerre. Les institutions de l'Union ne sont pas faites pour aborder les questions internationales, à commencer par celles qui la concernent directement comme l'ex-Yougoslavie : il n'y a ni lieu ni procédure pour en discuter, aucune instance pour les gérer. Seules des actions techniques à court terme sont possibles. Il faut donc commencer par organiser une information qui permette de détecter les problèmes, de les analyser, de dégager les enjeux de long terme, de susciter une prise de conscience.

Le bras de fer pour le renouvellement l'accord UE-ACP

Michel Rocard fut plus prolixe sur les rapports avec le Sud et l'Afrique. Il est vrai que l'Union a été tentée il y a deux ans de ne pas renouveler l'ac-

cord qui la liait depuis plus de vingt-cinq ans aux ACP, (aujourd'hui soixante et onze nations du Sud et quinze du Nord), et qui expire début de l'an 2000. Trop de soucis et de sollicitations appelaient son attention et ses ressources dans d'autres directions : l'euro, la réforme institutionnelle, l'extension, l'Europe de l'Est, l'Asie. Et il était de plus en plus question, sous l'influence des libéraux, de réserver l'effort de coopération et de solidarité de l'Europe aux seuls pays très pauvres. Il est vrai que l'inefficacité de certaines aides et la corruption de certains régimes bénéficiaires justifiaient que s'ouvre un vrai débat sur ce que voulait, pouvait et devait faire l'Union. L'initiative prise par la Commission, sans aucun mandat du Conseil des ministres, de publier un livre blanc - en fait il est vert - a ouvert un débat dans tous les pays de l'Union et a conduit le Parlement à s'auto-saisir de la question. Élu à ce moment à la présidence de la Commission du développement, à la suite du départ de Bernard Kouchner, Michel Rocard a apporté à M. Martens qui avait été chargé du rapport, l'appui et les idées de ses réseaux et des ONG. Et le Parlement a voté en juin, puis en Octobre, un texte qui pose le principe du renouvellement de l'accord entre l'Union et les ACP et qui en esquisse le contenu. Les pays ACP dont certains tels les Caraïbes, qui avaient paru un moment préférer un accord régional au cadre ACP, ont manifesté le prix qu'ils attachent au maintien du lien ACP-UE car il leur donne une ouverture sur la scène internationale. Fort de ce premier succès, la Commission du développement a saisi le Parlement d'un deuxième avis qui a fait l'objet d'un

vote le 1^{er} avril - 454 voix pour, 24 contre et 30 abstentions - qui pose les bases d'un accord UE-ACP pour une coopération renouvelée, vigoureuse, décentralisée, régionalisée, politique, et plus seulement commerciale et financière. Ce texte contient nombre de dispositions novatrices comme l'attaque de la pauvreté par des dispositions spécifiques, "par le bas", le bannissement des mines anti-personnel, la prévention des crises, le micro-crédit et les technologies de première ligne.

Ainsi, un projet de politique européenne vis à vis des pays ACP est né et a recueilli une forte adhésion politique du Parlement européen. Il reste à le faire adopter par le Conseil des ministres dans les deux ans qui viennent.

À propos des conditionnalités, de la croissance et des préférences commerciales

En répondant aux questions, Michel Rocard a apporté quelques compléments intéressants à son propos initial. Concernant la délicate question des conditionnalités politiques relatives aux droits de l'homme et à la démocratie, il estime que le rôle du "colonisateur donneur de leçons" n'est pas tenable et qu'il faut imaginer une autre démarche, de pression et de compréhension. Il faut inventer "l'accompagnement" du partenaire dans ses avancées vers la démocratie, le développement, l'économie de marché, la sortie de la guerre, de la dictature, de la crise.

À une question sur la politique américaine qui s'en remet aux forces du

marché pour créer la croissance, Michel Rocard a répondu qu'à son avis la moitié des 5 % du taux de croissance de l'économie africaine de ces dernières années, ce début de décollage, est à imputer au retour de la paix, à la fin des conflits dans un certain nombre de pays, donc à des causes politiques. Il est tout à fait d'accord pour retenir les trois termes du credo américain : marché, démocratie et droits de l'homme. Il estime simplement qu'il en manque un quatrième, un bon gouvernement et une bonne gestion des services publics. [Nous avons vu que ce point n'avait pas été absent des propos tenus par Brian Atwood (NDLR)].

Le Président de la Commission du développement a avoué que sa religion n'était pas faite sur le choix à faire entre les tenants de la thèse de la disparition pure et simple des préférences commerciales régionales et asymétriques qui sont la règle actuelle entre l'Union et les ACP, règle dont la disparition est demandée par l'OCI et ceux qui plaident pour l'obtention de dérogations afin d'échapper aux préférences générales et asymétriques. Pourquoi ne pas laisser les Africains trancher ?

En écho aux propos de Brian Atwood, Michel Rocard estime que l'heure n'est plus à la guérilla franco-anglaise, même si le complexe de Fachoda est

encore trop souvent présent au Moyen-Orient, et qu'une guérilla avec les Américains serait une folie. Il est vrai, et les Africains ne sont pas dupes, que lorsque les USA donnent 1 à l'Afrique, l'Europe donne 50 et la France 20, mais il est également vrai que Mobutu a déconsidéré les aides publiques européennes, comme il est vrai que les Américains ont aujourd'hui une crédibilité supérieure à la notre pour ce qui a trait au maintien de la paix. En tout état de cause, il y a tant à faire sur ce continent et l'indifférence des pays riches du Nord est telle qu'il n'est pas possible de ne pas se féliciter de toute initiative en faveur de l'Afrique. ML

"La nouvelle vision pour l'Afrique" de l'administration américaine

Les Américains savent remarquablement orchestrer les faits et gestes de leur Président. Pour le pire parfois, mais s'agissant de son périple africain, nous dirons pour le meilleur. Il est vrai que son voyage coïncidait avec le trentième anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King, qu'il avait une portée afro-américaine et qu'il venait opportunément appuyer la contre-offensive d'un président fort malmené par la presse et la justice de son pays ces derniers temps. Mais comment ne pas se féliciter que le Président de la plus grande puissance mondiale ait voulu "apporter à l'opinion publique américaine une autre vision de l'Afrique que celle faite d'indifférence ou de cynisme créée par les images de guerres civiles perpétuelles, de nouvelles maladies inconnues, de réfugiés mourant de faim et de génocide, transmises par nos médias et qui ont produit chez nous un sentiment d'éloignement et de découragement" ? C'est en ces termes que J. Brian Atwood, administrateur de l'USAID, de retour du voyage présidentiel, a présenté le 7 avril à Paris, la "nouvelle vision pour l'Afrique" de l'administration américaine. Réagir contre l'indifférence (neglect) et l'ignorance,

contre l'afropessimisme, tel était le premier objectif de ce voyage. En y passant onze jours, en visitant six pays, par des gestes, des rencontres et des visites soigneusement préparés, le président Clinton a fait passer plusieurs messages. Il a dit que la bonne question n'était pas de se demander "quoi faire pour l'Afrique ?" mais "quoi faire avec l'Afrique ?". Il a proposé "une stratégie cohérente et globale en vue d'un nouveau partenariat [...] une approche globale qui relie le développement au commerce, la sécurité alimentaire et l'allègement de la dette à la réforme économique, l'éducation à la démocratie et la résolution des conflits à la justice, au maintien de la paix et à la coopération régionale". J'ai relevé en particulier dans les propos de Brian Atwood l'importance donnée à l'enseignement, condition du développement, et que "l'aide au développement a encore un rôle vital à jouer dans la réduction de la pauvreté et en tant qu'aiguillon de la croissance économique". Pour une fois, le discours américain ne se résumait pas à la fameuse formule "trade, not aid". Il fut question de marchés ouverts, mais aussi de bonne gestion des affaires publiques, de démocratie et des droits de l'homme. Bravo !

Ces mots et ces gestes du Président Clinton devront maintenant subir l'épreuve des faits. Nous nous en faisons l'écho, non pas pour prendre date, mais parce que nous ne partageons pas la crainte de certains qui, ici comme aux Etats-Unis, voient dans cette initiative américaine une nouvelle passe d'armes entre les USA et la France. Nous ne sommes pas d'accord avec l'analyse qu'en a donnée Newsweek le 6 avril, en évoquant le "duel africain". Nous sommes de ceux qui au contraire, pensent qu'il est bon que l'Afrique soit de nouveau courtisée, que cela vaille mille fois mieux que le mépris dans lequel ce continent a été tenu ces derniers temps. Les Africains sauront bien eux-mêmes apprécier le sérieux du nouveau partenariat qui leur est proposé. Ces propos ne sont d'ailleurs pas si éloignés de ceux que nous voudrions entendre de notre gouvernement. Puisse-t-ils être entendus aussi de nos partenaires européens, si sensibles à ce qui se dit outre-Atlantique, au moment où ils se posent la question du renouvellement de l'accord entre l'Union européenne avec les pays ACP ! ML

En bref

● **À signaler** : le dernier baromètre de la solidarité internationale des français publié par La Croix et le CCFD fait apparaître que l'Afrique Noire, avec 58,5 % des citations conserve la 1ère place des régions du monde à aider et que l'Europe de l'Est ne lui fait plus concurrence. Il ressort également que les partisans de l'augmentation de l'aide sont redevenus majoritaires à 62 % au lieu de 47,5 % en 1996.

● La section des relations extérieures du Conseil Economique et Social a entendu Michel Levallois le 7 avril dernier lui exposer "le point de vue des ONG sur l'évolution des politiques de coopération nationales et européennes dans l'Afrique de l'Ouest, en vue de la rédaction d'un rapport sur les perspectives pour un développement durable". Cette communication avait été proposée par Hubert Prévot, Président de la Coordination Sud.

L'Agenda de la CADE

Attention changement de date

• Mercredi 6 mai 1998

L'avenir de l'économie africaine, avec la participation de Philippe Hugon, professeur, et Philippe Engelhard, économiste à Enda Tiers-Monde et théoricien de l'économie populaire.

• Mercredi 3 juin 1998

La dynamique de la mondialisation : que penser des réussites du Ghana et de l'Ouganda ?

avec la participation de Christian Chavagneux, chargé de mission au Commissariat Général du Plan et auteur de "Ghana : une révolution de bon sens (économie politique d'un ajustement)" aux éditions Karthala.

Pour en savoir plus

Si de très nombreuses analyses évoquent le secteur minier au détour d'une présentation économique, ou politique, de tel ou tel pays, il apparaît en revanche très difficile d'en trouver des bilans, ou des approches un peu conséquentes, et de repérer la place exacte de ce secteur en Afrique. On constate par ailleurs un déséquilibre des ressources documentaires en faveur de l'Afrique australe. On peut citer :

- BOUBEKEUR (Sid) : *La relance du secteur minier en Afrique*, Le Courrier ACP, n°168, Mars-Avril 1998.
- Burkina Faso : *secteur minier prometteur*. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 19 janvier 1996. [La dévaluation du franc CFA a eu des effets positifs dans les secteurs liés à l'agriculture et aux mines.]
- DIALLO (Lamine) : *Les mines peuvent-elles aider au développement de l'Afrique?* Démocraties africaines, 7, 3^e trim. 1996, p. 48-53. [Les expériences africaines en ce domaine sont riches autant d'échec que de réussite. Il y a nécessité d'une législation, et d'une réglementation, pour le partage de la rente entre les compagnies et l'Etat.]
- GIBBS (David) : *International commercial rivalries and the Zairian copper nationalisation of 1967*. Review of African political economy, vol. 24, no 72, juin 1997, p. 171-174. [Analyse du rôle occulte des Etats-Unis et de la CIA dans cette nationalisation, et la création de la GECOMIN.]
- MARCHAND (Jacques) : *L'économie minière en Afrique australe*. Paris, Karthala, IFRA, décembre 1996. 420 p. (Hommes et sociétés). [Porte sur la période 1955-1985, et montre la stratégie des grands groupes miniers et industriels, pour la plupart européens et nord-américains, et les relations Etat-compagnies.]
- MASSOU (ASSOU) : *Mines : nouvelle donne à Kinshasa*, Jeune Afrique, n°1932, 20 janvier 1998. [Relate les rencontres entre Laurent-Désiré Kabila et les grands trusts miniers]
- MISSER (François), VALLEE (Olivier) : *Les gemmocraties : Économie politique du diamant africain*. Paris, Desclée de Brouwer, 1997. 243 p. (Habiter). [Etudie les circuits officiels et clandestins d'appropriation des gemmes, et leur impact sur l'économie.]
- SANDOULY (Patrick), *La conquête de l'Ouest africain*, Jeune Afrique, n°1899, 28 mai 1997.
- Zimbabwe : *perspectives générales*. Dossier. Nord Sud Export, 336, 8 mars 1997, p. 25-34. [Analyse globale de l'économie du Zimbabwe, où le secteur minier représente 45 % des recettes d'exportation]

Anne Malécot

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville.....

Je désire recevoir pendant un an (9 numéros) *La Lettre de la CADE*. Chèque de 150 francs, 50 francs pour les étudiants, à verser à l'ordre d'ENDA tiers-monde.

La Lettre de la CADE – Directeur de publication : Michel Levallois.

Comité de rédaction : Michel Levallois, Céline Mazars. Maquette : Anabelle Chapô.

Impression : L'Internationale Reprographie, 21 ter. rue Voltaire 75011 Paris.

5 rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris, France. Tél. : 01 44 93 87 46

Fax : 01 44 93 87 50 • Mel : enda.cade@globenet.org http://www.globenet.org/enda/cade